



# Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré



Syndicat Indépendant Académique  
de l'Enseignement Secondaire Aix Marseille  
<http://www.siaes.com>

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28 jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.sies.fr>

## "REFONDATION" PEILLON DÉSASTREUSE ! RENTÉE 2014 INACCEPTABLE !

Editorial du « *Courrier du SIAES* » n° 60 du 21 mars 2014

Nous dénonçons, depuis la pseudo-concertation de l'été 2012, le projet de « refondation » du ministre. Certains syndicats, complices du ministre, nous ont accusés de jouer les Cassandre, de jouer sur les peurs, voire d'être extrémistes, lorsque nous mettions la profession en garde.

Après la récupération de la journée de prérentrée, le calendrier scolaire 2014-2017 confirme malheureusement nos pires craintes. La rentrée se fera fin Août, dès 2014 pour les enseignants, puis dès 2015 pour les élèves.

Le désastre s'est malheureusement produit. Le décret de 1950 sera remplacé par un nouveau texte réglementaire suite à ce que le ministre qualifie « *d'accord historique conclu avec les organisations syndicales* ».

**Les réformes délétères du ministre exclusivement basées sur le redéploiement de moyens et la destruction des protections statutaires, activement soutenues par le pôle des syndicats réformistes (SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-FGAF) qui lui ont attribué moult satisfecit, voire un blanc-seing, s'avèrent catastrophiques et néfastes.**

Des décharges statutaires seront supprimées dans certaines disciplines, parfois remplacées par une indemnité, parfois par rien. Les professeurs documentalistes, les CPE et personnels de vie scolaire sont les grands oubliés de cette « refondation ». Les missions des professeurs sont modifiées en profondeur au détriment de la transmission des savoirs et savoir-faire qui constitue, pour le **SIAES**, la mission principale et le cœur du métier.

Le rattachement du collège au primaire et la création du conseil « école-collège » génèrent de nouvelles obligations pour les professeurs. La réunionite, souvent stérile, s'accroît. Les « emplois du temps à trous » deviennent la norme. **La mise en place du corps unique, voulu par les syndicats réformistes, se profile.** Le « think tank » Terra Nova propose de fusionner le corps des professeurs des écoles avec celui des professeurs certifiés et de « *confier la responsabilité des écoles et des collèges à la même collectivité* ».

La « refondation » Peillon s'accompagne d'une baisse des exigences et du niveau. Les exemples les plus flagrants sont l'expérimentation du choix de la voie d'orientation par les parents en fin de troisième réalisée dans 117 établissements en France (« *dernier mot à la famille* ») et le projet de circulaire du ministre instaurant « *un régime de sursis applicable aux exclusions d'élèves prononcées par les Conseils de discipline* ».

Les CPGE et les professeurs qui y exercent sont toujours menacés par la volonté de réformer du ministre et des syndicats qui soutiennent son action.

**La préparation de la rentrée scolaire 2014 est inacceptable.** Les DGH ne suffisent pas à couvrir les besoins et à assurer un service public d'instruction et d'éducation de qualité pour l'ensemble des élèves partout sur le territoire. **De nombreux doublages ne sont pas reconduits. Les classes s'annoncent particulièrement surchargées. Des sections bilingues sont menacées. Des options sont supprimées** (grec, latin, provençal ...) et le nombre d'élèves pouvant bénéficier de l'enseignement d'une de ces disciplines est parfois volontairement limité par le chef d'établissement, y compris lorsque la demande est forte.

**La pondération de 1,1 accordée dans les établissements REP+ ne constitue pas une décharge.** La pénibilité du travail dans ces établissements n'est donc pas reconnue. Bien au contraire, **les chefs d'établissement exigent déjà des professeurs de nouvelles charges de travail et un temps de présence plus important dans l'établissement.** La pondération de 1,1 n'est d'ailleurs pas appliquée au sens strict. Les professeurs devront être présents durant ces heures et « *travailler autrement* », mettre en œuvre la « *pédagogie de projet* » et subir un « *travail en équipe* » imposé, voire l'interdisciplinarité et l'Enseignement Intégré de Science et Technologie (EIST), synonymes de polyvalence. Le **SIAES** n'est pas opposé au travail en équipe à condition qu'il soit librement consenti et qu'il ne constitue pas une entrave à la liberté pédagogique des professeurs et à l'instruction des élèves.

Le **SIAES - SIES / FAEN** entend bien soutenir les professeurs qui refusent cette vision de l'École.

L'équipe du **SIAES - FAEN** est également particulièrement mobilisée pour participer activement aux travaux des commissions qui vont se succéder de Mars à Juillet et pour suivre le dossier des adhérent(e)s concerné(e)s.

Vous pouvez faire confiance aux dévoué(e)s commissaires paritaires et responsables du **SIAES - FAEN**.

Jean Baptiste VERNEUIL - Secrétaire Général du **SIAES - SIES / FAEN**